

ABONNEMENT.

SUBSCRIPTIONS : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Tros mois... 8

ON S'ABONNE : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Décembre 1878.

Chronique générale.

Il y a eu encore vendredi, à la Chambre, une séance pleine d'émotions, mais vide de résultats utiles, puisqu'elle a été uniquement consacrée à l'invalidation du duc Decazes.

Cette élection a été défendue par l'élu de Puget-Théniers au milieu d'un silence glacial. Pas un applaudissement ne s'est fait entendre pour soutenir l'orateur; une seule main s'est tendue vers lui, à sa descente de la tribune; 50 membres de la minorité ont voté en sa faveur, afin de rester fidèles à la résolution adoptée de défendre toutes les élections conservatrices.

Il est bon de constater que M. le duc Decazes s'est défendu avec beaucoup d'habileté, en attribuant à sa candidature un caractère spécialement patriotique. Pour ce qui est du nouveau réquisitoire de M. Albert Joly, il a paru empreint de beaucoup d'exagération. Personne ne croira à ce prétendu complot séparatiste imaginé pour les besoins de l'accusation.

Les conclusions de la commission tendant à l'invalidation de M. le duc Decazes ont été adoptées par 375 voix contre 50.

Presque tous les députés de la droite se sont abstenus.

Après avoir invalidé M. le duc Decazes, les juges de la gauche ont voulu témoigner leur respect pour le suffrage universel en validant une des élections les plus scandaleuses qui aient été soumises à leur examen: nous voulons parler de celle de M. de Remusat dans la circonscription de Muret. Intervention administrative, révocations de fonctionnaires, menaces, promesses, fraudes, rien n'a manqué à la candidature républicaine. Néanmoins M. de Remusat siègera dans les rangs de la gauche, où il témoi-

gnera par sa présence de la sincérité des protestations démocratiques en faveur du suffrage universel.

Tous les journaux républicains accusent les conservateurs de faire appel à l'étranger. Cette calomnie va se répéter cent et cent fois pendant la période électorale; il importe donc de la démentir. Sans doute les rois s'émouvent et se demandent quelles mesures ils prendront pour préserver leurs peuples des maux dont la Révolution les menace. Mais à qui la faute? Qui donc a par deux fois tenté d'assassiner l'empereur d'Allemagne? Qui a frappé le roi d'Espagne, puis le roi d'Italie? Qui a jeté des bombes dans les rues de Florence et de Pesth? Qui a assassiné les chefs de la police russe? Ce sont des maux républicains. Les auteurs de ces crimes veulent établir la République universelle; quoi d'étonnant si les rois sont indisposés contre les républicains, contre les idées républicaines?

En signalant ces dispositions, les conservateurs ne font que constater un fait, dont ils ne sont pas responsables. Un républicain consciencieux, révolté un jour contre de semblables accusations lancées par ses amis, leur disait brusquement: « Je constate qu'il pleut, cela ne veut pas dire que je désire la pluie; il faut être aussi bêtes que vous l'êtes pour s'y tromper. »

Ce républicain était indulgent pour les chefs du parti; ils ne sont pas bêtes, ils sont méchants. Cet appel à l'étranger n'existe pas, les meneurs le savent bien, mais ils espèrent que le troupeau électoral y croira et ils en parlent bien haut.

Le gouvernement républicain du maréchal de Mac-Mahon ne marche pas, il se précipite de capitulations en capitulations; il capitule devant les conseils municipaux, il capitule devant les émeutes d'étudiants, il capitule devant les partisans de la Commune de 1871.

Devant les manifestations des étudiants

de l'Université de Lyon, le recteur est remplacé.

Les étudiants de l'école de droit, à Paris, manifestent contre un professeur, son cours est suspendu.

Voilà où nous en sommes. Il n'y a plus, en réalité, que le gouvernement de l'émeute, en attendant celui de la Révolution et la Commune.

Nous avons récemment annoncé que M. le baron de Janzé avait déposé sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à modifier le règlement en ce qui concerne le droit de vote des députés dont l'élection n'est point encore vérifiée.

Une commission spéciale a été nommée pour examiner cette proposition. Les députés qui en font partie sont: MM. Noël Parfait, Mir, le baron Haussmann, le vice-amiral Touchard, Tallon, Lockroy, Henri Girard, Ninard, le baron de Janzé, Lasserre et le comte Le Gonidec de Tressan.

Sur ces onze commissaires, trois, MM. le baron Haussmann, le vice-amiral Touchard et le comte Le Gonidec de Tressan, appartiennent à la minorité de la Chambre.

Le directeur de la sûreté générale au ministère de l'intérieur a dû partir hier pour Bruxelles. Ce voyage, comme celui de M. le préfet de police à Londres, se rattache aux menées des réfugiés à l'étranger. On dit également que des mesures très-énergiques sont à la veille d'être prises par notre gouvernement à la suite d'une entente commune avec les puissances voisines.

Le duc d'Aumale est en ce moment à Chantilly, très-malade, par suite d'une attaque de goutte.

M. Waddington a annoncé à quelques députés de ses amis qu'il lui devenait impossi-

ble, pour le moment, d'opérer les modifications qu'il comptait introduire dans notre personnel diplomatique à l'étranger.

Le journal illustré, la Jeune Garde, a été saisi samedi soir dans tous les kiosques pour publication d'un dessin non autorisé représentant le fils de Napoléon III, en costume impérial, recevant le serment de fidélité des individualités républicaines et radicales les plus en vue en ce moment.

L'impératrice Eugénie et son fils ont vendu à M. le baron Hirsch, banquier, les trois hôtels qu'ils possédaient rue de l'Elysée, moyennant la somme de 2,361,500 fr.

Dans l'entourage de M. Gambetta, on se montre visiblement affecté, depuis quelques jours, de certaines communications officielles des cabinets étrangers au gouvernement du Maréchal.

On en parle sourdement dans les conciliabules des gauches et l'on dit que les plans de M. Gambetta en seraient complètement modifiés pour le moment.

Il nous revient aujourd'hui que dans les conciliabules de la gauche, qui se multiplient depuis quelques jours, on évoque maintenant le projet de suppression du Sénat. Laissons faire les élections — disent-ils — et lorsque nos amis seront arrivés à la Chambre haute, nous parviendrons facilement à une Chambre unique. Pourquoi pas, inique? Messieurs de la gauche seraient alors dans le vrai.

Le gouvernement paraît être décidé à convoquer, pour le 20 janvier, les collèges électoraux des circonscriptions vacantes pour cause d'invalidation.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MISS K...

MA VOISINE.

Il est très-agréable d'avoir une jeune et jolie voisine, je vous assure, — et j'ai cette chance! Ma voisine est une Anglaise de dix-sept à dix-huit ans, grande, élanée, rêveuse: je ne puis comparer son teint éblouissant qu'à une goutte de lait.

Idéale fille d'Albion! que j'ai passé d'heures à te contempler, caché derrière mon rideau, jusqu'au jour, au soir plutôt, où je me suis aperçu que tu exerçais un métier, — un métier, — un drôle de métier pour une jeune fille! Eh! pouvais-je le deviner, malgré mes remarques bizarres? Tout en elle, dans sa tournure, sa démarche, attestait la plus grande distinction.

Sa mère, une longue et plate Anglaise avec tire-bouchon, au maintien pudibond, sa mère semblait une grande dame d'Angleterre, que la mauvaise fortune, un jour de tempête, avait fait échouer à Paris, dans un trou, au sixième étage. Son père, une tête sérieuse de député invalidé, rasé de près,

cravaté de blanc, vêtu de noir, aurait pu se faire passer pour un vétérinaire ou directeur de la compagnie de dégellement partiel des mers septentrionales. Et puis, quelle vie patriarcale! Le matin, la jeune fille faisait elle-même sa chambre et secouait son tapis par la fenêtre; c'est ainsi que je remarquai un jour, non sans étonnement, que pour une miss distinguée elle avait de vilaines mains rouges, ce qui me rendit rêveur. — Il n'était pas possible que le ciel eût donné à cette belle créature des pattes d'écrevisse! — Elle lavait donc la vaisselle? — Sa mère, la longue Anglaise, avait de fort jolies mains; son père, des extrémités dignes d'un directeur de la compagnie de dégellement partiel, etc., etc.

Ces vilaines mains étaient un problème! A midi, tout la famille faisait un léger repas, et le gros Anglais sortait, laissant sa femme et sa fille, autour de la table à ouvrage, à raccommoder des caleçons, — et, je le vis avec ma lorgnette, des caleçons roses, couleur chair. Voilà qui me fit encore rêver! Toujours originaux, ces Anglais, pensais-je; quelle idée de porter des caleçons roses! Il faut être fou, parole d'honneur! Quand elles ne raccommodaient pas des caleçons couleur chair, c'étaient des robes de bal; là encore je dus me poser un point d'interrogation: les robes de bal étaient couvertes de paillettes métalliques et d'un court, d'un court à faire honte M^{me} Oceana dans

les Pirates de la Savane. C'était d'un goût douteux, pour une miss distinguée! — Mais je n'étais pas au bout de mes surprises.

Un soir, comme j'étais à ma fenêtre, je vis la chambre de ma jolie voisine s'éclairer; et bien que la croisée fût fermée et les rideaux blancs tirés, je pus voir par les ombres qui se dessinaient qu'il y avait grand remue-ménage: on allait, venait, tapait, tirait, traînait, portait et reportait. Puis, après un moment de calme, commença une scène insensée, fantasmagorique, et des danses furibondes exécutées par des ombres. On voyait tout à coup un bras monter, monter, puis tourner avec une rapidité vertigineuse; des pieds; des jambes en l'air, suspendus, gesticuler en désespérés; un corps, qui semblait légèrement vêtu, après avoir monté jusqu'au plafond, tomber lourdement sur le sol, se relever et sauter et retomber et tourner et tourner et rebondir. Les yeux écarquillés, je regardai, complètement ahuri, cette scène de sabbat qui dura près d'un quart d'heure; après quoi la lumière disparut et tout rentra dans le calme.

Pendant deux jours et deux nuits je me creusai la tête pour savoir au juste ce qui s'était passé; je ne trouvais aucune explication convenable. Le hasard vint à mon secours: je rencontrai un soir, en descendant l'escalier, mes trois voisins, et je les suivis. Ils gagnèrent le boulevard, à pied, malgré la pluie et la boue, et se dirigèrent vers la

Porte Saint-Martin. Là, ils s'arrêtèrent un instant pour regarder l'heure dans un café et repartirent, en pressant le pas. Boulevard du Temple, ils prirent à gauche une petite rue: je les suivais toujours attentif et je les vis disparaître sous une grande porte. Je m'étais élané sur leurs traces; mais, au moment où j'allais franchir le seuil de la porte, ces mots, écrits en grosses lettres au-dessus, me firent reculer, abasourdi...

CIRQUE D'HIVER

Entrée des artistes.

Mes Anglais de distinction étaient des saltimbanques, et ma voisine, si charmante, si rêveuse, si shakespearienne, une acrobate disloquée!

RENÉ D'ALISY.

LA TEMPÊTE.

« Torrentem pertransiit anima nostra. » « Forsitan pertransisset anima nostra » « aquam intolerabilem. » (Ps. 123.)

Des nuits quand la tempête a rembruni le voile, Alors que le vaisseau, sur l'abîme emporté, En vain pour se guider cherche au ciel une étoile, Et d'écueils en écueils s'égare ballotté, Quand ses agrès brisés flottent parmi l'écume, Quand le pilote, las d'un impuissant effort,

M. Fournier, qui ne quitte pas Constantinople, retire sa candidature sénatoriale dans l'Indre-et-Loire.

En 1872, on avait institué une aumônerie militaire pour les troupes tenant garnison dans les bastions voisins des limites du 17^e arrondissement, et compris entre Neuilly et Levallois-Perret.

L'aumônier militaire, l'abbé Biuz, un brave et honorable vicaire de la paroisse Saint-Ferdinand des Ternes, s'occupait de ses fonctions avec un zèle et un mérite au-dessus de tous les éloges. Eh ! bien, ce zèle, tout chrétien et crânement militaire qu'il était, vient de recevoir sa récompense. L'aumônerie et l'aumônier viennent d'être supprimés d'un seul coup, au grand mécontentement des officiers et des soldats qui, en apprenant cette nouvelle, ont ouvert immédiatement une souscription, pour offrir un souvenir de reconnaissance à leur bon et brave aumônier qui a fait toute la campagne de 1870-71.

Le cercle militaire fondé à Versailles par les aumôniers de la garnison avait été inopinément fermé. Il vient d'être rendu aux soldats. Le *Monde*, en annonçant la levée de l'interdiction, dit que, enquête faite, le ministre de la guerre a reconnu que ce cercle rendait les plus grands services et qu'il y aurait injustice à en priver l'armée.

Nous lisons dans le *Télégraphe* :

« Le journal le *National* a publié un article où il traite avant l'heure et peut-être avec un peu de légèreté les questions de personnes, et où, comme un capitaine dans la tempête, il jette à l'eau une partie de la cargaison pour alléger le navire.

« Ainsi, il défend M. de Freycinet, M. Léon Say, M. de Marcère, M. Bardoux ; il passe sous silence, c'est-à-dire il sacrifie le général Borel (ce qui va de soi), et avec lui l'amiral Pothouau, M. Teisserenc de Bort et M. Waddington.

« Cette démarcation ne nous paraît pas complètement exacte, non-seulement par les ministres qu'il écarte, mais par ceux qu'il maintient.

« Mais, nous le répétons, le moment n'est pas encore venu de s'expliquer sur les hommes, et il faut attendre les résultats de l'élection du 5 janvier pour faire un *tri* aussi délicat.

« Seulement, où nous sommes d'accord avec lui, c'est sur le désir très-vif qu'a et que manifeste clairement la majorité de voir M. Dufaure rester, même après le 5 janvier, le chef du futur cabinet, sans portefeuille, en choisissant dans la gauche un homme assez ferme pour opérer d'un coup au ministère de la justice les changements de personnel devant lesquels a reculé son cœur paternel pour la magistrature, et en accentuant son

Ne sait plus si les feux aperçus dans la brume
Entraînent au récif ou conduisent au port,
A l'œuvre, matelots battus par les orages !
Raffermissons les mâts, rattachons les cordages !
De la proue à la poupe il faut lutter partout !
A l'œuvre !... Et si nos bras ne peuvent y suffire,
Si la tempête doit engloutir le navire,
Du moins son dernier choc nous frappera debout !...
DICKSON.

SAINT PATRICE.

SONNET A GEORGES KEARNEY.

Aux rivages d'Erin envoyé par Dieu même,
Patrice sur les mers s'en fraya le chemin,
Et l'herbe de nos champs, dans sa pieuse main,
Des mystères chrétiens devint le saint emblème (1).

Plus tard survint l'Anglais... son joug... son ana-
Erin luttait hier et luttera demain... [thème...]
Et dans l'île fidèle aucun pouvoir humain
N'effacera le nom de l'apôtre qu'elle aime.

(1) Erin, ou plus exactement Eirinn, est le nom national et poétique de l'Irlande. La tradition veut que le petit trèfle d'Irlande (*the Shamrock*) ait été pour saint Patrice un texte d'allusions au mystère de la Sainte-Trinité. Il n'est pas de bon Irlandais qui, le jour de la Saint-Patrice, ne porte le *Shamrock* à la boutonnière ou au chapeau.

programme de manière à pouvoir prendre dans la gauche de la Chambre des députés son point d'appui le plus solide.

« Ainsi, il y a un égal désir dans le pays et dans la Chambre de voir M. Dufaure rester premier ministre et de le voir cesser d'être ministre de la justice.

« La situation de M. Dufaure est entre ses mains. Il peut devenir ce qu'il voudra, mais il ne peut rester ce qu'il est. »

Nous invitons le *National* à se mettre d'accord avec le *Télégraphe*. M. Dufaure ministre sans portefeuille. Cela serait moins étrange que M. Dufaure ministre des affaires étrangères ; mais ce projet est non moins blessant que le premier pour les « traditions » de M. Dufaure, dont on suppose que la conscience suivrait le chemin du portefeuille.

Le Programme du 6 janvier

SELON M. DE MARCÈRE.

Le *National*, qui prend ses inspirations au ministère de l'intérieur, publie une sorte de programme, qui doit être le fond de la pensée de M. de Marcère.

Nous le publions sans commentaires, à titre de document curieux et intéressant, que nous n'avons, aujourd'hui, ni à approuver, ni à désapprouver :

« On se préoccupe avec raison de la situation nouvelle que fera, au gouvernement de la République, l'arrivée d'une majorité républicaine au Sénat. On ne doute plus de la victoire, et nos adversaires sont là-dessus de notre avis, quoiqu'ils feignent de conserver quelque espoir. Le 5 janvier 1879 sera une date importante dans notre histoire. Mais le rôle de la presse ne se borne pas à annoncer des événements certains. Il faut aussi en prévoir et en indiquer les conséquences.

« Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à signaler les questions qui s'imposent à la pensée des hommes d'Etat, et qui font l'objet des conversations dans les cercles politiques, toutes les fois que les conversations roulent sur un avenir qui devient de plus en plus prochain. Plus tard, nous viendrons au détail, et nous donnerons notre avis sur chaque point.

LE MINISTÈRE.

« L'avènement d'un Sénat républicain ferme la période ouverte le 14 décembre 1877 par l'arrivée du ministère actuel aux affaires. Le ministère aura à choisir entre deux résolutions différentes. Ou bien il considérera son mandat comme expiré et il remettra sa démission pour laisser le Président de la République et les Chambres libres de constituer un gouvernement nouveau pour une situation nouvelle. Ou bien le cabinet jugera que la confiance qu'il inspire le met en mesure de faire face aux nécessités du moment, et se chargera de recueillir les fruits de la victoire après s'être chargé de la préparer.

Pour la foi des aïeux dispersés et bannis,
Par cette même foi sans cesse réunis,
Les fils d'Erin sont forts de leur persévérance :

Mesurant à ses maux son trésor d'espérance,
Et levant vers Patrice et ses mains et ses yeux,
L'Irlande suit encor sa trace dans les cieux !
DICKSON.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré* : Paris : La nouvelle Mairie du XIX^e arrondissement. — Officiers de l'armée anglo-indienne, à Pechawar. — Vue générale de Lahore. — La ville d'Attock et l'entrée de la vallée de Pechawar. — Loterie nationale de l'Exposition : réception des lots, au palais de l'Industrie. — Salon de 1878 : La levée du siège de Metz, en 1553, par M. Lucien Mélingue. — Souvenir de l'Exposition universelle : Jeune paysanne de Dalécarlie. — Pechawar : Maison où l'émir Sher-Ali résida en 1869. Colonne de l'armée anglo-indienne traversant le quartier indigène. — Galien seignant les gladiateurs blessés dans le colysée de Pergame. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 1 an, 22 fr. ; 6 mois, 11 fr. 50 ; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

« Dans ce dernier cas, il y aura lieu d'arrêter un programme de réformes, sur lequel on ferait peut-être bien de délibérer dès maintenant.

« Car il est évident que beaucoup de problèmes dont on ajourne encore l'examen, s'imposent alors aux discussions des Chambres. Or, il importe que le gouvernement ne soit pas pris au dépourvu. Dans la vérité du régime parlementaire, les ministres ne sont pas seulement chargés d'administrer : l'initiative est une de leurs fonctions essentielles. Ils sont les représentants de la majorité parce qu'ils sont ses chefs ; ils sont ses chefs parce qu'ils acceptent la mission de traduire en projets de lois et de décrets la volonté du pays exprimée par les élections. Ils doivent guider et non suivre.

LE PROGRAMME.

« Quelles sont donc ces questions sur lesquelles le cabinet doit se faire une opinion, pour préparer les bases d'un programme à présenter au Parlement réuni ? Nous allons en donner le simple catalogue.

L'AMNISTIE.

« Le moment sera venu de prendre un parti sur l'amnistie. Ou bien on estime que l'amnistie doit être refusée à jamais, sauf à y suppléer dans une large mesure par des grâces individuelles, ou bien on pense que l'amnistie était jusqu'ici inopportune ; mais elle aura cessé de l'être le 5 janvier ; il faudra donc se prononcer sur le principe et la donner enfin ou la refuser pour toujours.

LA MAGISTRATURE.

« Il y aura lieu de se prononcer sur la situation de la magistrature, soit que le gouvernement se charge de modifier peu à peu, par des choix libéraux, l'esprit qui anime ce grand corps ; soit que, sans supprimer l'immovibilité, on la suspende, pour n'accepter que sous bénéfice d'inventaire le personnel légué à la République par un régime déchu. On n'a que trop attendu pour accomplir un acte aussi grave, — s'il doit être accompli. Quand les deux Chambres seront républicaines, il faudra se résoudre à cette amputation, ou y renoncer définitivement. C'est là une de ces opérations qu'on n'a le droit d'ajourner que tant qu'elles sont matériellement possibles, ou on ne les fait jamais.

LE PERSONNEL.

« Il faudra en finir une bonne fois avec la question du personnel, et surtout du personnel diplomatique. Les hauts fonctionnaires qui survivront au mouvement déterminé par le 5 janvier pourront se considérer comme acceptés par le régime actuel. Tous ceux qu'on ne voudrait pas conserver ne sauraient être conservés plus longtemps. Nous regrettons même, nous l'avons déjà dit, que le cabinet ait cru devoir renvoyer à l'année prochaine une épuraison qu'il aurait même fallu faire dès maintenant. Il y avait intérêt à alléger au moins de cet article le futur programme ministériel.

LA GENDARMERIE.

« On a parlé du rôle de la gendarmerie. Ce corps si utile et si dévoué, qui sert d'auxiliaire à la justice et à l'administration, doit-il continuer à dépendre du ministère de la guerre, ou convient-il de le rattacher au ministère de l'intérieur comme sous la Restauration, qui n'était assurément pas un gouvernement révolutionnaire ? L'action des préfets en serait plus forte, et l'on éviterait ainsi des conflits inutiles et des résistances fâcheuses. C'est encore un problème à examiner.

LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES.

« Il y a en France des associations religieuses qui sont devenues des associations politiques, et qui jusqu'ici se sont passées de toute existence légale, grâce à la complaisance, à la tolérance ou à la faiblesse des gouvernements. Le temps de la complaisance est passé, la tolérance ne vaut pas la liberté pleine et entière ou la stricte exécution des lois, et l'élection d'un Sénat républicain fermera l'ère de la faiblesse. Devra-t-on imiter le ministère de Martignac, qui, sous Charles X, prononça l'expulsion des jésuites, ou étendre par une législation généreuse et hardie le droit d'association ? Le pouvoir ne saurait plus longtemps garder entre les mains des armes dont il n'use pas, sans qu'on lui sache gré de son indulgence. Il faut qu'enfin la loi donne à ces sociétés redoutables la sécurité ou la mort.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

« L'instruction primaire est à l'ordre du jour. Il faudra se prononcer sans retard sur la gratuité, l'obligation, la laïcité. Il y a longtemps que ces questions sont mûres ; mais le Sénat était un obstacle invincible. Aussi l'opinion publique est-elle, à cet égard, fort animée ; on ne saurait la tenir en suspens quand l'obstacle aura disparu. Le ministère devra prendre parti en principe et en fait ; il devra dire ce qu'il pense qu'on doit faire, ce qu'il sait qu'on peut faire, quelles sont les nécessités de la situation budgétaire, quelles sont les ressources du personnel congréganiste, et les titres de l'un et de l'autre. Il faudra adopter une mesure générale, ou un plan de réforme progressive, dire où l'on va, où on s'arrêtera.

LA QUESTION DES TARIFS.

« Nous ne parlons pas de la question des tarifs, qui peut être une question de portefeuille pour un ou deux ministres, sans être une question de cabinet pour un ministère entier. Mais elle est fort importante, et l'heure a sonné d'adopter une politique économique. Il est temps aussi de décider si l'on se contentera d'introduire dans le budget des recettes des améliorations de détails ou si l'on se décidera à modifier l'assiette des impôts, dans la pensée d'arriver à une réparation plus équitable des charges qui pèsent sur la nation.

« Tels sont les problèmes que le 5 janvier mettra à l'ordre du jour et qu'on doit dès maintenant méditer. Le public s'en préoccupe. Nous espérons que le ministère les agit ; car il sait que, dans six semaines, le Parlement sera animé d'un esprit nouveau. »

Nous ne ferons suivre ce programme d'aucune réflexion, sinon que les conservateurs savent maintenant où on veut les mener.

Etranger.

Depuis le retour de l'empereur d'Allemagne à Berlin, son palais est gardé militairement par une force armée imposante : infanterie, cavalerie, artillerie, rien n'y manque, disent les dépêches parvenues ce matin. Les consignes sont d'une sévérité extraordinaire, et personne ne peut pénétrer dans le palais sans une autorisation spéciale. Des patrouilles se font d'heure en heure à l'intérieur et à l'extérieur du palais, gardé comme une citadelle.

ITALIE. — Le journal *l'Italie* annonce une arrestation importante à Pérouse, celle d'un certain Giamarchi, affilié à l'Internationale.

« Cette arrestation, dit ce journal, serait en rapport avec les bruits et les dénonciations anonymes d'attentats contre le roi, bruits et dénonciations qui se sont produits avant et après l'attentat de Naples.

« Ce n'est plus un mystère aujourd'hui que les autorités d'Ancone ont reçu un peu avant que le roi arrivât ici des dénonciations anonymes d'un attentat préparé contre Sa Majesté, attentat qui devait être commis à Ancone. »

Les mêmes lettres anonymes, prévenant l'autorité des complots, ont été reçues à Naples, à Florence et dans d'autres villes. La police italienne doit donc, à cette heure, savoir à quoi s'en tenir sur l'existence des conspirations contre la vie du roi Humbert. D'ailleurs, nous voyons dans d'autres journaux italiens que des arrestations ont lieu dans presque toutes les grandes villes.

De plus, tous les cercles Bersanti ont été fermés par ordre supérieur, et des papiers assez compromettants ont été saisis par les magistrats instructeurs.

Mais il ne faut pas croire pour cela que l'agitation va cesser. M. Lanza, ancien ministre, a beau déclarer dans une lettre à un de ses amis que le gouvernement doit recourir à des moyens sévères de répression et qu'il a tous les droits de frapper fort : ces rumeurs ne semblent pas intimider les esprits ardents des meneurs.

Le journal *Il Democratico*, de Sienna, en parlant de l'inauguration d'un nouveau cercle républicain à Grosseto, « encourage ses frères à rester fermes dans la lutte engagée, lutte d'où sortira bientôt la victoire. »

D'un autre côté, les journaux de Turin publient l'appel suivant de l'association républicaine des étudiants :

« Afin de réunir le plus grand nombre possible d'étudiants qui professent les idées républicaines et de secouer l'indifférentisme toujours fatal au développement de la liberté des peuples, la présente association a été constituée, et elle s'inspirera toujours des plus pures traditions du parti républicain unitaire. »

Enfin, il *Dovere*, de Naples, annonce l'inauguration d'un nouveau cercle sous le titre de *Fédération de la jeunesse républicaine*.

Ainsi partout nous voyons des aspirations républicaines; la République est le drapeau d'une grande partie de la jeunesse; à mesure qu'on ferme les cercles Bersanti, d'autres sont ouverts sous le nom de cercles républicains; — et cela se fait publiquement sous un gouvernement monarchique.

Ces faits suffisent à montrer où en est, en Italie, l'anarchie dans les esprits; de là au désordre dans la rue il n'y a qu'un pas, si le gouvernement n'y prend garde.

Les dernières nouvelles reçues de l'Inde tendraient à faire croire que l'émir de Caboul, après réflexion, se serait décidé à répondre officiellement à l'ultimatum du vice-roi des Indes, en exprimant le désir de renouer avec l'Angleterre les relations de bon voisinage si brusquement interrompues.

Si cette nouvelle est exacte, l'Angleterre saisira sans doute cette occasion de terminer à l'amiable un différend dont les suites pourraient lui susciter plus d'un embarras. Les paroles de paix du sultan de l'Afghanistan sont d'ailleurs appuyées par une autorité qu'on ne saurait récuser dans cette saison, par l'hiver rigoureux qui règne dans ce pays de montagnes!

Chronique militaire.

Un grand nombre de pétitions ont été présentées au Sénat par des officiers et assimilés retraités avant 1878. Les pétitionnaires demandent que le bénéfice des nouveaux tarifs soit étendu à toutes les pensions d'officiers ou assimilés, à toutes les pensions de veuves ou d'orphelins de militaires. Ils font observer que ces nouveaux tarifs n'ont été adoptés que par suite de la constatation de l'insuffisance des anciennes pensions; que, si l'augmentation a été jugée nécessaire pour les officiers en activité, cette augmentation était encore plus urgente pour les retraités que la vieillesse et les infirmités accablent et qui n'ont souvent d'autres ressources qu'une pension reconnue insuffisante. Ces pétitions peuvent se résumer ainsi :

- 1° Unification des retraites;
- 2° Augmentation de la subvention accordée aux anciens pensionnaires si l'unification ne peut pas être obtenue. Le rapport de la commission peut se résumer dans ces quelques lignes qui le terminent :

« Les moyens accessoires indiqués par les pétitionnaires ne peuvent être considérés comme éléments sérieux d'une amélioration que nous croyons indispensable, mais qui ne peut être obtenue que par une augmentation de crédit affecté à la subvention, crédit qui pourrait s'accroître chaque année du produit des extinctions jusqu'au moment où la moyenne des pensions atteindrait les tarifs de 1878.

» Plein de sympathie pour les pétitionnaires qui ont consacré leur vie à la défense du pays, au nom de ce pays reconnaissant, nous demandons au gouvernement, et spécialement à MM. les ministres de la guerre et des finances, de bien étudier et de nous proposer ce qu'ils croiront possible pour récompenser dignement les excellents services de ces dignes officiers. Nous vous proposons de renvoyer les pétitions à MM. les ministres de la guerre et des finances. »

Les commandants en chef des corps d'armée de France, d'après la *Patrie*, seront appelés à Paris, le 6 janvier, pour le classement des officiers.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ANGERS.

On lit dans la *Patrie* de samedi :

« La police de la ville d'Angers, quoique très-intelligemment faite en général, n'est

pas toujours en mesure de garantir d'une façon complète la sécurité publique.

» Ainsi, l'on nous rapporte que M. P..., artiste de l'orchestre du théâtre, a été assailli, il y a deux jours, à une heure avancée de la nuit, dans un des quartiers les plus fréquentés et les plus peuplés d'Angers.

» Les agresseurs étaient armés de couteaux; ils l'ont poursuivi longtemps, et M. P... aurait peut-être succombé s'il ne s'était dérobé par une fuite rapide, car il a eu beau crier, appeler au secours, personne ne s'est dérangé pour voir ce qui se passait. »

Théâtre. — Jeudi soir, à la suite de la représentation de *Rigoletto*, au Grand-Théâtre d'Angers, M. Rougé, le nouveau baryton, a été reçu à l'unanimité, par 147 voix.

La cour d'assises de la Vienne a jugé, dans son audience du 30 novembre, deux jeunes gens, âgés, l'un de dix-huit ans, l'autre de quatorze ans, accusés d'avoir tenté de faire dérailler un train de chemin de fer sur la voie de Tours aux Sables. Ils avaient placé deux pierres, l'une de 10 kilogrammes, l'autre de trois, sur la voie, à cent mètres de distance. Par bonheur le chasse-pierres les a rejetés hors des rails, et l'accident espéré ne s'est pas produit.

L'un de ces deux mauvais sujets a déjà comparu trois fois en police correctionnelle pour vol, et il sortait de la maison de correction lorsqu'il commit la tentative dont la cour d'assises lui demande compte.

Chacun des deux accusés rejette sur l'autre l'idée première du crime.

Reconnus tous deux coupables, Chattry et Brouard ont été condamnés chacun à deux années d'emprisonnement.

CONCOURS GÉNÉRAL DE NEVERS.

Le concours général de Nevers aura lieu en 1879 du 6 au 9 février. Les animaux gras des espèces bovine, ovine et porcine, les instruments, machines et produits agricoles, les volailles, fromages et beurres de toute la France peuvent y prendre part.

Les animaux qui y figureront pourront ensuite être présentés au concours général de Paris.

Une exhibition d'animaux reproducteurs nés et élevés dans la Nièvre, est annexée au concours général. Les lauréats des races *nivernaise-charolaise* et *durham*, ainsi que les béliers des races *south down*, *diskley* et *charmoise*, y sont seuls admis.

Une exposition d'attelages (juments et bœufs), d'étalons et de juments de trait, complètera l'ensemble de l'exhibition faite par la Société d'agriculture de la Nièvre.

Le concours de Nevers, le plus important de France après celui de Paris, attire tous les ans, des points les plus éloignés de la France, et même de l'étranger, une foule nombreuse d'agriculteurs. C'est aujourd'hui le grand marché des animaux reproducteurs de la race nivernaise charolaise, dont les qualités comme race de travail et les remarquables aptitudes à l'engraissement sont universellement connues et appréciées. Cette race a remporté à l'Exposition universelle le grand prix d'honneur attribué au meilleur ensemble d'animaux de l'espèce bovine, de races soit étrangères, soit françaises, nés et élevés en France.

Le programme détaillé du concours et les formules de déclaration seront envoyés franco aux personnes qui en feront la demande à M. Vallière, secrétaire adjoint de la Société d'agriculture, à Nevers. Le délai pour l'admission des déclarations expire le 31 décembre courant.

Les amis et connaissances de la famille Raimbault, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres d'invitation pour assister au convoi funèbre de M^{me} RAIMBAULT, sont priés de se joindre au deuil qui se réunira à la maison mortuaire, rue Beaurepaire, demain mardi, à 9 heures.

Faits divers.

ROSA SANDOR.

Rosa Sandor, l'un des brigands les plus populaires des vieilles bandes hongroises, vient de mourir. Le roman a déjà, depuis plus de dix ans, tressé autour de son nom toute une couronne de récits fabuleux et de

légendes, et dans l'opinion populaire on va jusqu'à déclarer que Sandor était au fond un homme au cœur d'or, comme Fra-Diavolo, n'exerçant son noble état de bandit que pour venir en aide aux pauvres honnêtes.

La vérité est que Rosa Sandor a été l'un des plus audacieux et des plus hardis brigands dont il ait été parlé; pendant de longues années il a accompli des faits héroïques presque sous les yeux des agents que la police envoyait à sa poursuite, mais dont il se moquait outrageusement. Quand on réussissait enfin à s'emparer de lui, on pouvait être sûr qu'on ne tarderait pas à le rencontrer de nouveau dans les forêts de Bakon, car autant de fois on le mettait en prison, autant de fois il parvenait à s'échapper, et le fait était même passé en proverbe.

On mit bien des fois sa tête à prix, et même à un haut prix; mais personne ne voulait le dénoncer. Enfin, en 1856, le traître se trouva, au printemps de cette année, éméché d'un vin doux, et étendu dans un champ de kukuruz. Rosa reposait à côté de son compère Tiss. Tout à coup il se voit entouré de plusieurs gendarmes; avant de se rendre il saisit à la hâte un pistolet, et brûle la cervelle à son compagnon qui, en effet, l'avait dénoncé.

Le procès dura trois ans, tant il y avait de crimes et délits à la charge de Rosa; il fut condamné à être pendu; mais sa peine fut commuée en une détention à vie. Il fut enfermé dans la forteresse de Kufstein. Il y resta huit ans; puis l'heure de la délivrance sonna, une amnistie générale le rendit à la liberté.

Rosa revint dans sa patrie, mais il ne resta pas longtemps en repos. Le 8 décembre 1868, il entra brillamment dans sa carrière en attaquant, avec une bande nombreuse, un train de chemin de fer près Felegyhaza. Le gouvernement hongrois envoya le comte Gédéon Raday pour mettre fin aux désordres que causaient ces brigands. Rosa fut repris le 14 novembre 1868 et enfermé dans la forteresse de Szegedin, mais il s'évada de nouveau pour reprendre la série de ses sanglants exploits. A la fin de 1872, à la suite d'une expédition conduite avec plusieurs centaines de soldats, on parvint à le reprendre.

Dans ce procès monstre qui suivit sa capture, furent inculpés un capitaine, deux juges, quatre procureurs du fisc et quarante-six commissaires de la sûreté, tous accusés d'avoir reçu de lui des sommes considérables pour fermer les yeux sur ses brigandages.

Rosa fut condamné à mort; mais, grâce à l'aurole romantique qui entourait cet homme de fer, la peine fut encore commuée en détention à vie.

Cette fois Rosa ne sortit plus de prison, et il vint d'y mourir. Dans toute l'Autriche circulent beaucoup de portraits de lui; ils sont plus nombreux et mieux réussis que ceux de bien des hommes célèbres aussi, mais qui ont été des bienfaiteurs de l'humanité au lieu d'en avoir été les fléaux.

Rosa est le héros en titre d'une pièce de théâtre donnée, il y a quelques années, au théâtre de Vienne. (Moniteur.)

UN CONSEIL A SUIVRE.

De toutes les maladies qui apportent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire. Jusqu'à présent, la science n'a encore trouvé aucun moyen certain de guérison, et son rôle se borne à soulager les phthisiques et à prolonger, à force de soins, leur existence de quelques années. Chacun sait qu'on recommande aux poitrinaires de passer l'hiver dans les climats chauds et autant que possible dans le voisinage des forêts de sapins, dont les émanations ont une action si favorable sur les poumons. Malheureusement, bien des malades ne peuvent pas se déplacer, c'est spécialement à eux que cet article s'adresse.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, à une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie et de bronchite.

C'en est assez déjà pour que ce produit mérite de fixer l'attention des malades. Mais il faut bien se persuader que c'est surtout au début de la maladie qu'il faut prendre le remède. Le moindre rhume peut dégénérer en bronchite; aussi convient-il, pour en tirer le plus grand profit possible, de se mettre au traitement du goudron dès que l'on commence à tousser. Cette recommandation est d'autant plus utile, que beaucoup de poitrinaires ne se doutent même pas de leur maladie et se croient seulement atteints d'un gros rhume ou d'une légère bronchite alors que la phthisie est déjà déclarée.

Le goudron s'emploie sous forme d'eau de goudron. Autrefois on mettait du goudron dans le fond d'une carafe, on remplissait avec de l'eau qu'on agitait deux fois par jour pendant une semaine, avant de l'employer; on obtient ainsi un produit peu actif, très-variables dans ses effets et d'un goût âcre et désagréable. Aujourd'hui on trouve chez tous les pharmaciens, sous le nom de *Goudron de Guyot*, une liqueur très-concentrée de goudron qui permet de préparer instantanément, au moment du besoin, une eau de goudron très-limpide, très-aromatique et d'un goût assez agréable. On en verse une ou deux cuillerées à café dans un verre d'eau et on peut ainsi obtenir à volonté une eau de goudron plus ou moins chargée de principes aromatiques et d'un prix minime à ce point, qu'un flacon de 2 francs peut servir à préparer dix à douze litres d'eau de goudron. Du reste, une instruction détaillée accompagne chaque flacon.

C'est avec le *Goudron de Guyot* que les expériences ont été faites dans sept hôpitaux et hospices de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, à Vienne et à Lisbonne.

M. Guyot prépare aussi de petites capsules rondes de la grosseur d'une pilule, qui, sous une mince couche de gélatine sucrée, contiennent du goudron de Norvège pur de tout mélange. Cette forme peut être recommandée aux personnes qui ont de l'aversion pour l'eau de goudron ou que leur position appelle à voyager fréquemment. Deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment du repas remplacent facilement l'usage de l'eau de goudron. Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules; c'est assez dire à combien peu revient le traitement par les capsules de goudron de Guyot: dix à quinze centimes par jour.

Lorsqu'un rhume sera déjà ancien ou lorsqu'on voudra obtenir un effet plus rapide, il conviendra de suivre le traitement par les capsules de goudron en même temps que l'on prendra de l'eau de goudron au repas et au moment de se coucher. Ce double traitement dispense de l'emploi des tisanes, pâtes et sirops, et le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. 1.

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 9 décembre 1878.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

FAUST

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de GOUNOD.

- 1^{er} tableau : Le docteur Faust.
- 2^e tableau : L'Apparition de Marguerite.
- 3^e tableau : La Kermesse.
- 4^e tableau : Le Jardin de Marguerite.
- 5^e tableau : L'Eglise.
- 6^e tableau : Le Retour des soldats.
- 7^e tableau : La Prison.
- 8^e tableau : L'Apothéose.

Distribution. — Le docteur Faust, MM. Leroy; Méphistophélès, Sureau; Valentin, soldat, Rougé; Wagner, Letellier; Marguerite, M^{me} Marguerite Nau; Siebel, Thibault; dame Marthe, Diendonné. Vieillards, étudiants, soldats, peuple.

Bureaux à 1 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Prochainement : UNE CAUSE CÉLÈBRE, drame en 6 parties, avec le concours de M. E. CHAVANNES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatulents, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse,

douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les oppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair

d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de Bréhan.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Lindoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETOUT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	77 3/4	20		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	370			Canal de Suez	732 50	8 50	
3 % amortissable	79 7/8	5		Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	793 7/8			Crédit Mobilier esp.	780	5	
4 1/2 %	107 25	2 1/2		Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne	358 7/8	3 7/8	
5 %	112 60	10		com., 125 fr. p.	670			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. payé.	514	2		Crédit Mobilier	487 50	5		Orléans	367 25		
Dép. de la Seine, emprunt 1867	240			Crédit foncier d'Autriche	500	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	363		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	2		Charentes, 500 fr. t. p.				Est	354 50		
— 1865, 4 %	530			Paris-Lyon-Méditerranée	1080	1 1/2		Nord	370		
— 1869, 3 %	415			Midi	853 7/8	1 25		Ouest	362		
— 1871, 3 %	403			Nord	1390	2 50		Charentes	361 7/8		
— 1875, 4 %	510 50	1 25		Orléans	1165			C ^o Canaux agricoles	38		
— 1876, 4 %	510 50			Ouest	757 50			Canal de Suez	276 25		
Banque de France	3125			Compagnie parisienne du Gaz	1227 50	5			560		
Comptoir d'escompte	745	7 50		C. gén. Transatlantique	500	3 75					
Crédit agricole, 200 fr. p.	465										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 9 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).		8 — 21 — — omnibus.	
8 — 56 — — omnibus-mixte.		9 — 40 — — express.	
1 — 23 — — soir.		12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 10 — — —		4 — 44 — — omnibus-mixte.	
7 — 15 — — —		10 — 38 — — express-poste.	
10 — 37 — — —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
MAISON
Avec remise et écurie,
Au Pont-Fouchard,
Précédemment occupée par le commandant Dodeman.
S'adresser chez M^{me} veuve ROGERON, rue Beaurepaire, 14. (612)

A LOUER
Pour le 1^{er} novembre 1879,
LA FERME
(EN CONSTRUCTION)
Dite du **CARREFOUR-ROSIÈRE**
Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).
S'adresser, pour les renseignements, à M^{re} DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

A VENDRE
VIN ROUGE
Récoltes 1877 et 1878.
S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes.

A VENDRE
BEAU CHEVAL
Excellent sous tous les rapports.
S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

Le samedi 23 novembre, IL A ÉTÉ PERDU, à Saumur, UN CHIEN de marchand, répondant au nom de *Rapide*, robe jaune, oreilles et queue non coupées.
S'adresser à M. JAHAN, Auguste, marchand de vaches à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX MÉNAGES
Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} veuve BARTHÈS, propriétaire à BÉZIERS (Hérault). (366)

Vente à Crédit
100,000 MONTRES
de Genève
Garanties 5 années
Envoi free à toute personne qui en fera la demande afin de l'acquiescer illustré contenant tous genres de montres avec nuances or et argent.
Conditions de vente et d'expédition. — Adressez l'expédition à :

VÉRITABLES CAPSULES
RICORD
FAVROT
Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse
CE SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT
Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.
Dépôt général : pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU
Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

MAISON ABEL PILON
Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris
A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur
LIBRAIRE-ÉDITEUR
CINQ FRANCS PAR MOIS
EXTRAIT DU CATALOGUE

Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés.	600
Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés.	412
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par D'ORNIENY. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main.	480
Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de Wurtz. 5 volumes. Ouvrage terminé.	90
Histoire de France et de la Révolution, par MICHELLET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes.	196
Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 106 cartes in-f° coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. 2 volumes richement reliés.	125
Grand Atlas universel de Dufour. 40 cartes double in-folio reliées en un volume.	90
Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet.	800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

OFFRE D'AGENCE
Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (353)

CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY
Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisandiers, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chiens pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA. — Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

ALMANACH

DU

MAGASIN PITTORESQUE

Pour 1879

Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.

PRIX, pour Paris, 50 cent.; — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1881 à 1879: Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque; Ou réunis en collection, par volume contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se payent également 50 centimes chacun, et franco par la poste, 75 centimes.

AUX BUREAUX, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.